

RAPPORT N° 516 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 2 NOVEMBRE 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 25 octobre au 1^{er} novembre 2025. Il documente les cas de violations des droits de l'homme commises sur le territoire burundais.

Au cours de cette période, deux (2) personnes ont été assassinées dans les provinces de Bujumbura et de Gitega.

Le rapport dénonce également le cas de deux (2) personnes qui ont été enlevées par des agents du Service National de Renseignement (SNR) et des Imbonerakure¹ dans la province de Bujumbura.

1. Violation du droit à la vie

- Le samedi 25 octobre 2025, dans la matinée, le corps sans vie d'une femme identifiée sous le nom de Jeanine Niyonzima, âgée de 42 ans, a été retrouvé près de son domicile situé sur la 2^{ème} avenue du quartier de Magarama, dans la commune et province de Gitega.

Selon le témoignage des voisins de la victime, Jeanine Niyonzima était divorcée depuis 15 ans et vivait seule dans sa maison. Elle avait été vue la veille en bonne santé. Les circonstances et la cause de sa mort demeurent à déterminer.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête approfondie et impartiale afin d'établir les circonstances du décès et d'identifier les éventuels responsables en vue de les sanctionner conformément à la loi.

¹ Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

- La samedi 25 octobre 2025, dans la nuit, un corps sans vie d'un homme non identifié, âgé d'environ 70 ans, a été découvert pendu à un avocatier, non loin de son domicile, sur la colline de Gitwenge, zone de Ngoro, commune de Matongo, dans la province de Butanyerera.

Selon des témoins oculaires, les circonstances de sa mort ne sont pas encore élucidées. Des habitants de la colline de Gitwenge estiment que cet homme aurait été tué par des individus non encore identifiés, qui auraient ensuite pendu son corps afin de faire croire à un suicide et ainsi brouiller les pistes d'une éventuelle enquête.

SOS-Torture Burundi appelle à l'ouverture d'une enquête minutieuse et impartiale pour élucider les circonstances exactes de sa mort et identifier les auteurs afin qu'ils soient punis conformément à la loi.

2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Le jeudi 30 octobre 2025, dans la matinée, des agents du Service National de Renseignement (SNR), appuyés par des Imbonerakure, ont enlevé deux hommes, Egide Nishimwe (chef de colline Gasebeyi) et son voisin Ndikumana, surnommé Basoda, à leurs domiciles situés sur la colline de Gasebeyi, zone de Buhoro, commune de Mugina, dans la province de Bujumbura.

Selon des membres de leurs familles, des agents du SNR et des Imbonerakure ont encerclé très tôt le matin les maisons d'Egide Nishimwe et de Ndikumana. Ils les ont ensuite arrêtés et emmenés vers une destination inconnue, à bord d'une camionnette double cabine Toyota Hilux immatriculée D3984A conduite par le chef de renseignement communal de Cibitoke.

Les mêmes sources précisent que, depuis leur enlèvement, les familles n'ont plus aucune nouvelle de ces deux hommes. Elles ont effectué des recherches dans tous les cachots de la région, sans succès, y compris même dans ceux de Bujumbura.

Des sources policières indiquent que les deux hommes, anciens militants du parti CNL² reconvertis au CNDD-FDD, seraient soupçonnés d'entretenir des liens avec le mouvement rebelle RED³ Tabara, basé dans l'est de la République Démocratique du Congo (RDC). Ces allégations sont rejetées par leurs familles et plusieurs habitants de la localité.

SOS-Torture Burundi demande à l'administration générale du SNR de révéler le lieu de détention de ces deux hommes et de communiquer leur sort, conformément aux obligations légales du Burundi en matière des droits humains.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

² Congrès National pour la Liberté

³ Résistance pour un Etat de Droit.